



N° 178 Évaluation portant sur la prévention du surpoids et de l'obésité

rapport publié le 31 janvier 2023

No 178 Évaluation de la prévention du surpoids et de l'obésité			
Recommandations proposées	8	Ouvert	3
		Fermé	4
		Refusé	1

Sur les huit recommandations émises par la Cour des comptes, sept ont été acceptées et une refusée.

Au 31 décembre 2024, quatre recommandations ont été mises en œuvre, dont une fermée durant la période sous revue.

La recommandation mise en place concerne la régulation de l'alimentation dans les écoles et les services de la petite enfance (recommandation 8). Le Département de l'instruction publique (DIP) a renforcé ses actions dans les programmes « *Collations saines* » et « *Fourchette verte* » et a poursuivi ses efforts dans le programme « *Senso5* ». Le DIP a notamment intensifié et étendu ses opérations de communication dans les établissements scolaires du canton, ajouté de l'information en ligne et dans le carnet de l'élève, ainsi que proposé des formations destinées au personnel éducatif du Service de la petite enfance et des animateurs du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

Les trois recommandations ouvertes étaient échues au 31 décembre 2024 et ont fait l'objet d'un report au 31 décembre 2025. Elles concernent :

- La participation facilitée aux programmes de promotion de la santé (recommandation 4) : les démarches entre le Département de la cohésion sociale (DCS) et l'Office cantonal de la santé (anciennement Direction générale de la santé (DGS)) ont commencé début 2025 avec pour objectif de définir une action conjointe de sensibilisation et de promotion de la santé à destination des personnes vulnérables ;
- L'abaissement des barrières économiques à une alimentation saine (recommandation 5) : le DCS rédige un projet de loi (PL) sur l'alimentation

et la précarité alimentaire qui contribuera à favoriser une alimentation saine pour tous. La finalisation de ce PL est prévue en 2025 ;

- La réduction des barrières économiques à la pratique sportive (recommandation 6) : dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique cantonal du sport 2024-2028 qui priorise notamment l'accès au sport pour tous, le DCS a mandaté une étude sur les pratiques sportives de la population genevoise. Cette étude, publiée en janvier 2025, confirme le frein économique dans la pratique du sport. Des projets sont en cours d'élaboration et visent l'inclusion intersectorielle et l'accessibilité universelle, ainsi que la promotion et la valorisation de la pratique sportive et l'activité physique à Genève.

No 178 Evaluation de la prévention du surpoids et de l'obésité					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
178-R1	Renforcer le pilotage de la politique publique et le suivi des programmes	Moyenne			Refusé
178-R2	Renforcer les instruments environnementaux par le biais de propositions d'actions	Élevée	DGS	31.12.2028	Fermé
178-R3	Renforcer et cibler davantage l'incitation de la population à l'activité physique	Moyenne	DGS	31.12.2028	Fermé
178-R4	Faciliter la participation aux programmes de promotion de la santé	Moyenne	OAIS	31.12.2024 report 31.12.2025	Ouvert
178-R5	Abaisser les barrières économiques à une alimentation saine	Moyenne	OAIS	31.12.2024 report 31.12.2025	Ouvert
178-R6	Abaisser les barrières économiques à la pratique sportive	Moyenne	OCCS	31.12.2024 report 31.12.2025	Ouvert
178-R7	Renforcer l'éducation nutritionnelle à l'école primaire	Élevée	SG DIP avec SSEJ et EO	30.09.2024	Fermé
178-R8	Mieux réguler l'alimentation dans les écoles et SAPE	Élevée	SG DIP avec SSEJ et EO	30.09.2024	Fermé